

16 Provinces

Ngounié/Département de la Louétsi-Bibaka/Malinga/Administration de commandement

Le nouveau préfet prend ses fonctions

Félicien NDONGO
Malinga/Gabon

La cérémonie d'installation a été présidée par le gouverneur de province Benjamin Nzigou, en présence de la notabilité du cru ainsi que des populations venues nombreuses à la place des fêtes de la commune de Malinga.

LE nouveau préfet du département de la Louétsi-Bibaka, dans la province de la Ngounié, M. Eric André Zué, vient de prendre officiellement ses fonctions. C'était à la faveur d'une cérémonie officielle d'installation présidée par le gouverneur de province, Benjamin Nzigou, accompagné d'une forte délégation des administrations (chacune dans son domaine technique), ainsi que du chef d'escadron et commandant de la Légion de gendarmerie départementale sud, le Commandant Pierre Mvé Ndong, en présence des élus locaux, des auxiliaires de commandement, de la notabilité et des populations du cru venues nombreuses à la place des fêtes de la commune de Malinga. Ancien préfet du département de la Sèbé-Brikolo, dans la province du Haut-Ogooué, le nouveau préfet Eric André Zué remplace à ce poste de commande-



Vue de la tribune officielle.



La mairesse de Malinga, Séraphine Waveladji Malali, lors de son intervention.

ment, Hilaire Maganga appelé à d'autres fonctions. La mairesse de la commune de Malinga, Mme Séraphine Waveladjina Malali a saisi cette opportunité pour égrainer un certain nombre de préoccupations: absence, depuis des lustres, d'infrastructures de base, à l'exemple

de « la route comparable à une piste d'éléphant sur les deux axes », se traduisant par un isolement total des populations, abandon du projet hydroélectrique, absence d'eau potable et d'un centre médical entraînant de facto le déplacement des patients vers le Congo voisin...



le gouverneur prononçant son discours.



Eric André Zué installé dans ses fonctions par Benjamin Nzigou.

A la suite du geste symbolique d'installation du nouveau préfet, le gouverneur Benjamin Nzigou a

présenté la nouvelle autorité départementale, qui a pris son premier poste de commandement en 2010 à Guietsou, dans le département de la Mougoula (sud Ngounié) avant d'être muté à Okondja. Il lui a prodigué des sages conseils, sans rappeler le décret n°00724/PRMI/ du 29 juin 1998 fixant les attributions, pouvoir et avantages des personnels et auxiliaires de commandement. « Il me plaît également de vous inviter à prendre le temps d'observer et d'analyser les spécificités de votre nouvelle circonscription territoriale dans toutes ses composantes. En votre qualité de représentant du président de la République et du gouvernement, vous devez fidélité à ces institutions ».

Pour sa part, Eric André Zué a d'abord tenu à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont œuvré pour sa nomination. En tête desquelles le président de la République Ali Bongo Ondimba. Il a ensuite donné les grandes lignes de sa feuille de route qui se résume par le triptyque : restauration de l'autorité de l'Etat, respect de la déontologie (respect de la hiérarchie) et efficacité du service public afin d'atteindre la performance. Pour ce faire, il compte sur la franche collaboration de tous.

Ngounié/Lébamba/œuvre de bienfaisance de l'Eglise de l'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Gabon

Le sénateur Mathias Koussou au chevet de la paroisse de Bongolo

JM
Lébamba/Gabon

LE sénateur de la commune de Lébamba, Mathias Koussou, vient de faire un don à la paroisse de l'Eglise de l'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Gabon de Bongolo. Le don était composé de 8 brasseurs d'air et d'une enveloppe de 400 000 francs.

Le vénérable Koussou a expliqué que son geste était la réponse à une requête formulée par un groupe de femmes de la paroisse locale à son endroit, pour remplacer les brasseurs d'air de l'édifice devenus défectueux. "J'ai répondu à cette sollicitude venant de l'ensemble des communautés religieuses de ma circonscription politique pour plusieurs raisons: je suis fils de cette commune. J'ai appris et grandi dans cette église. Mes parents qui ne sont plus de ce monde ont également œuvré à l'épanouissement de cette église. En plus, la bible nous enseigne que tu aimeras ton prochain comme



Les brasseurs d'air offerts à la paroisse de Bongolo par le vénérable Mathias Koussou.

toi-même. De même, dans la gestion de la cité qui est le socle de la vie sociale, nous avons le devoir de renforcer l'entraide, nous devons assister nos voisins, travailler en partenariat et en synergie pour le développement de notre commune comme le souhaite le président de la République Ali Bongo Ondimba qui, dans son programme, prône le développement et le partage. Je vous ai donc trouvé 8 brasseurs d'air et une somme de 400 000 francs. Je sais que par la



Le pasteur Julien Idiata Yamama réceptionnant le don de 400 000 francs des mains du sénateur Koussou.

grâce de vos prières, je parviendrai à surmonter certaines contraintes. Ma porte vous restera toujours ouverte chaque fois que vous allez me solliciter."

Le pasteur de la paroisse de Bongolo, Julien Idiata Yamama, a loué le geste du sénateur qui reconforte l'œuvre humaine au service de l'église. Il a souligné: "nous ne pouvons que louer l'éternel notre Dieu qui, à travers son fils le sénateur Mathias Koussou, contribue aux activités de notre paroisse (...). Ce geste n'est pas le premier venant de lui, car lors de la rencontre des femmes il y a deux mois, nous avons reçu un appui financier venant de lui".

Le pasteur a demandé aux paroissiens de prier pour le sénateur Mathias Koussou, afin que le Dieu miséricordieux lui apporte succès dans ses différentes activités".

Enfin, Julien Idiata Yamama a reconnu que M. Koussou, à travers ses actions, prend le relais de ses parents dans l'épanouissement des œuvres de l'église.



Plusieurs fidèles ont assisté à la remise du don.